

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

76008 /RW
Affaire association de défense
de la Grande Conche contre la
Ville de ROYAN - Honoraires
de Me DUCROS

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize
le vingt trois janvier à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOCHE, MM. BUJARD, BUCHE,
DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, BEBLAND,
DOMEQ, BOUCHET, Mme BIDEAU, MM. BARRIERE, PAPEAU, BOUFET, CAP,
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI, BARDE, BROTEAU, RIVIERE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Par jugement en date du 22 octobre 1975, le Tribunal
Administratif de POITIERS a rejeté la requête présentée par
l'Association pour la défense et la protection de la Grande
Conche de ROYAN tendant à annuler pour excès de pouvoir la
décision en date du 21 Novembre 1973 par laquelle le Préfet de la
Charente-Maritime a rejeté son recours gracieux tendant au retrait
ou à la modification de l'arrêté préfectoral du 27 juillet 1973
approuvant le plan d'occupation des sols de ROYAN en ce qui
concerne la zone U.G.

Me Louis DUCROS, avocat à la Cour qui a plaidé pour la Ville
de ROYAN dans cette affaire demande le versement d'une somme de
800 F à titre de frais et honoraires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du
21 janvier 1976,

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
- 2 FEV. 1976
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
(Art. 46 du C. M.)

DATE DE CONVOCATION

19 janvier 1976

DATE D'AFFICHAGE

19 janvier 1976

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

- de verser à Me DUCROS la somme de 800 F par imputation de cette
Dépense sur le chapitre 934 article 665 du Budget de 1976.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]